

FASCISME

NO 5

Amsterdam, le 9 mars 1935



Chômeurs comme chair à canon. (I.T.F.) Mussolini attend une constellation internationale qui lui permette de procéder, sans être gêné par la Grande-Bretagne, la France ou le Japon et sans devoir craindre une invasion de troupes allemandes en Autriche, à un coup de main impérialiste contre l'Abyssinie Des troupes de la milice fasciste ont déjà été transportées dans les colonies italiennes africaines limitrophes. La presse fasciste annonce qu'elles se sont fait inscrire comme volontaires pour la guerre coloniale, par enthousiasme pour la dictature fasciste! Or, en réalitiousiasme ne va pas si loip. On mande à l'hebdomadaire antousiasme ne va pas si loip. On mande à l'hebdomadaire antousiasme ne va pas si loip. On mande à l'hebdomadaire antousiasme ne va pas si loip.

par enthousiasme pour la dictature fasciste! Or, en réalité cet enthousiasme ne va pas si loin. On mande à l'hebdomadaire antifasciste "Giustizia e Libertà" d'une ville d'Italie septentrionale! "Il pleut des cartes postales avec des devises. Un gigantesque appareil militaire est mobilisé. On ne rencontre partout que des carabiniers. Comme vous l'aurez lu, l'enthousiasme est...genéral. En voici un exemple: Les légions de la milice se rassemblent; un officier ordonne que ceux qui sont en chômage fassent un pas en avant. Les sans-travail de la milice obéissent à l'ordre. On prend leurs noms et on annonce ensuite que les sans-travail seront enrôlés comme volontaires pour l'Ethiopie".

Les chômeurs sont la chair à canon qui coûte le moins.

Le grand bluff. (I.T.F.) Le Grand Conseil fasciste a décidé que la semaine de 40 heures qui n'avait été introduite d'abord que provisoirement jusqu'au 16 avril 1935 serait transformée désormais en une institution permanente. Le "ministère de la Réclame", installé selon le modèle nazi et dirigé par le gendre de Mussolini, annonce que grâce à la semaine de 40 heures des centaines de milliers retrouvent du travail. Cette assertion se trouve cependant n'être qu'un bluff bien fasciste.

Fin octobre 1934, les accords sur la semaine de 40 heures sont entrés en vigueur; fin décembre 133.947 chômeurs auraient, selon les affirmations du ministère de la Réclame, retrouvé du travail. Il n'y a pas moyen de vérifier ce chiffre vu que le nombre des travailleurs agricoles n'est pas régulièrement tenu à jour. Toutefois, le ministre a commis l'imprudence d'indiquer que sur ce nombre, 106.968 travailleurs ont été absorbés par l'industrie seule. Or, la Fédération des industriels établit une statistique séparée sur le nombre de travailleurs occupés dans les entreprises industrielles petites et moyennes. Suivant cette statistique (Gazzetta Ufficiale N°44) le

nombre des ouvriers de l'industrie n'a augmenté de fin octobre à fin décembre que de 33.321. Vu que dans les petites entreprises une réduction des heures de travail ne saurait guère donner lieu à de nouveaux embauchages, il ne reste qu'une alternative: ou bien 70.000 ouvrières ont été congédiées pour être remplacées par des hommes payés au taux des femmes ou bien tout est resté tel quel et les 70.000 "chômeurs ayant trouvé du travail" devant servir à créer l'impression d'une victorieuse "bataille du travail", n'existent que dans la fantaisie de la propagande fasciste. Ce qui existe toutefois, ce sont les réductions allant de l à 5%, pratiquées sur les salaires.

Mouchardage nazi dans les entreprises.(I.T.F.) L'organisation des cellules d'entreprise nationales-socialistes a été peu à peu privée de toute possibilité d'activité sociale; ses permanents les plus "sûrs" ont été incorporés dans une organisation d'espionnage qui, en exécution d'un mandat du parti national-socialiste, tient à jour un fichier concernant tous les membres du personnel des entreprises. Les fiches ne contiennent pas moins de 53 questions et une rubrique spéciale destinée au "rapport du chef de section locale "du parti à qui les fiches remplies doivent être remises par les hommes charges de l'espionnage dans les entreprises. Il des questions ont trait à des circonstances personnelles et de famille, 6 au service militaire accompli dans le temps, ensuite on note l'organisation syndicale éventuelle dont faisait partie le travailleur en question, de même que son adhésion, s'il y a lieu, à un parti socialiste ou à une organisation de défense. On mentionne aussi le journal lu autrefois et à présent, ainsi que l'adhésion éventuelle à la Ligue des Droits de l'Homme ou à une loge de francs-maçons. On demande aussi quel drapeau est arboré et si le travailleur en question s'est exprimé de manière défaitiste ou péjorative à l'égard du parti, s'il a pris part à un plébiscite précèdent du parti, s'il a travaillé à l'Aide agricole ou dans le Service du travail, s'il est membre du Front allemand du Travail, d'une organisation de défense nationale-socialiste ou de l'organisation d'entreprise nationale-socialiste et dans l'affirmative, s'il est néanmoins "politiquement sûr". On enregiste en outre quelle a été l'attitude du personnage en cas de quêtes générales ou de ventes.

générales ou de ventes.

Ce fichier de mouchardage est tenu à jour dans toutes les entreprises publiques et dans les importantes entreprises privées.

Dans les entreprises petites et moyennes on n'a pas encore constaté jusqu'à présent l'existence d'un pareil fichier. Le personnel de ces entreprises rentre dans le cadre d'un fichier tenu à jour à côté de l'autre et dressé par groupe d'immeubles relativement à tous les chefs de famille. Aucun ouvrier ni employé n'échappera de la sorte pur filets des assistes.

te aux filets des espions.

Les espions foisonnent (I.T.F.) Les ouvriers et employés ressortissants allemands qui travaillaient jusqu'ici en dehors de l'Allemagne
ne sont inscrits dans l'éventualité d'un retour en Allemagne par les
bureaux de placement du Troisième Reich que lorsque la section du parti national socialiste pour l'étranger (Service du retour dans la
patrie) déclare par écrit qu'elle n'a pas d'objections contre leur
inscription. (Circulaire du président du bureau national du placement et de l'assurance-chômage du 16 novembre 1934). Lorsque le service compétent ne déclare pas qu'il n'a pas d'objections contre le retour du travailleur, c'est en règle générale la police secrète entre
en action. Cette circulaire confirme à nouveau l'existence d'une
section pour l'étranger du parti national-socialiste ayant pour but
d'espionner tous les ouvriers et employés allemands travaillant en
dehors des frontières du Troisième Reich.

La méthode voulue (I.T.F.) Coups de cravache pour les bonzes .
Le ministère de la Propagande du Dr. Goebbels envoie constamment des instructions à la presse allemande. La dernière semaine de janvier les rédacteurs ont reçu entre autres l'ordre suivant: "Les événements survenus au siège central berlinois du Front allemand du Travail, le 24 janvier, à l'occasion desquels il y a eu des abus contre un chef de section, en raison d'affirmations provocantes de celui-ci, ne doivent en aucun cas être qualifiés de "mutineries"; soulignez si possible l'importance accessoire, locale."

Voici ce qui s'est produit. A partir du ler octobre 1934 une contra-lisation absurde a été pratiquée par le Front du travail dans tout le régime de caisses de secours dû aux syndicats libres anéantis par les Nazis. On ne sert plus de secours --pour autant qu'ils sont enco-re payés: sans la centrale berlinoise de "l'Office de la Mutualité" déclare après examen du rapport, du représentant local du Front du

Travail, que le demandeur est nécessiteux.

Une pareille centralisation est pratiquement impossible. Les demandeurs habitent souvent à des centaines de kilomètres de Berlin et toutes les enquêtes qui devienne nécessaires, donnent lieu à des retards considérables dans le paiement des secours. Bien que l'Office de la mutualité qui occupe, rien que dans la Centrale à Berlin, dans la maison de la "Camaraderie par les actes", plus de 800 personnes, ait établi une fiche spéciale pour chacun des plus de 15 millions d'adhérents du Front du travail, un grand nombre de demandes sont restées en souff ance. Au ler février 1935 il y avait près de 120.000 demandes de secours en suspens présentées en partie des septembre 1934. Les lettres de réclamation s'accumulaient, les permanents locaux du Front du travail protestaient de plus en plus fort et finalement la direction du Front du travail se vit obligée de procé-

der à une....inspection.

4e chef de l'Office de la Mutualité déclara que son système de centralisation ne laissait pas à désirer et son adjoint, le Dr. Reiners, le chef proprement dit, expliqua que les petits employés étaient paresseux et incapables; on n'avait qu'à "les faire marcher de creveche" Alors tout irait à souhait. La Commission d'enà coups de cravache". Alors tout irait à souhait. La Commission d'en-

quête chargée de l'inspection était satisfaite.

Qui ne l'étaient pas, c'étaient les petits employés toutefois,
qui avaient dû, depuis des semaines accomplir des heures supplémentaires non rétribuées, qui avaient vu réduire leurs traitements tandis que les chefs continuaient à encaisser leurs gros appointements.

La phrase des coups de cravache était la goutte d'eau faisant déborder le vase et le mécontentement s'empara aussi des 600 employés du

Front du travail occupés dans le même immeuble que ceux de "l'Offi-Front du travail, occupés dans le même immeuble que ceux de "l'Office de la Mutualité". En arrivant au bureau le lendemain, 24 janvier, le Dr. Reiners et son remplaçant Wittman trouvèrent sur leur bureau nées du parti national-socialiste, des S.A. et même des S.S. invitaient les "chefs d'entreprise" à faire montre de courage et à traduire leur menace en des actes. Effravés les chofs helbetières une cravache. Des employés furibonds tous adhérents depuis des anduire leur menace en des actes. Effrayés, les chefs balbutièrent quelques excuses mais les employés indignés n'en firent aucun cas. Les "chefs", Reiners et Wittmann, furent cravachés, selon toutes les règles de l'art, par la "suite" qui leur doit l'obéissance et "la fidélité". Quant à Wittmann, on lui brisa en même temps quelques dents "afin qu'il ne soit pas toujours si mordant". Les deux furent maltraités à tel point que la 3ème semaine de février ils se trouvaient encore à l'hôpital et cela provisoirement en état d'arrestation de "protection". Les petits employés cependant ont appris à connaître les vrais principes de la communauté populaire. Les autorités ont aples vrais principes de la communauté populaire. Les autorités ont ap-prouvé les provocations des chefs et l'ensemble du personnel a été congédié pour le ler mars.

Deux ans après (I.T.F.) après deux ans de jouissances nationales-so-cialistes la situation dans les villes moyennes allemandes est à peu près ce qu'elle est à Worms où près d'un tiers des 52.000 habitants doit être assisté des ressources publiques. Sur 11.600 locataires 3.800 ne peuvent plus payer leur loyer.

Le "Angriff" bat en retraite. (I.T.F.) "Le développement du principal consortium électro-technique allemand peut au fond servir de base pour juger de la situation de l'ensemble de l'industrie allemande"--ainsi écrivait le 11 février le quotidien du Front allemand du travail, à l'occasion d'un article sur le bilan de la Société Siemens. "Bien que les bilans de sociétés anonymes ne disent pas beaucoup en eux-mêmes, vu qu'on pèse longuement les chiffres qui sont parfois un peu flattés et "groupés" selon les besoins de la cause, ils constituent néanmoins un point d'appui" également dans le domaine social. Le "Angriff" constituent de la cause de tata que le résultat de l'examen du bilan Siemens "ne fait ressortir d'aucune manière un caractère nettement social". Cette constatation

était d'autant plus pénible que le programme du parti nazi cite précisément la société Siemens comme un employeur exemplaire au point de vue social. C'est pourquoi le journal du Front allemand du travail a amplement argumenté ces reproches: "Chez Siemens-Halske une somme de 48 millions de marks figure au bilan de 1932/33 pour salaires, contre un total en salaires de 70 millions pour l'exercice 1933/34. De la même façon, le chapitre des salaires et traitements chez Siemens-Schuckert a augmenté de 64 à 87 millions. Ceci signifie chez Siemens Halske une augmentation du volume des salaires de 46% contre une augmentation de 36% chez Siemens-Schuckert (ce cui ve de pair avec une mentation de 36% chez Siemens-Schuckert (ce qui va de pair avec une nouvelle augmentation du personnel des services travaillant pour l'armoment de 32 200 mit à l'armoment de 36% chez Siemens-Schuckert (ce qui va de pair avec une nouvelle augmentation du personnel des services travaillant pour l'armoment de 36% chez Siemens-Schuckert (ce qui va de pair avec une nouvelle augmentation du personnel des services travaillant pour l'armoment de 36% chez Siemens-Schuckert (ce qui va de pair avec une nouvelle augmentation du personnel des services travaillant pour l'armoment de 36% chez Siemens-Schuckert (ce qui va de pair avec une nouvelle augmentation du personnel des services travaillant pour l'armoment de 36% chez Siemens-Schuckert (ce qui va de pair avec une nouvelle augmentation du personnel des services travaillant pour l'armoment de 36% chez Siemens-Schuckert (ce qui va de pair avec une nouvelle augmentation du personnel des services travaillant pour l'armoment de 36% chez Siemens-Schuckert (ce qui va de pair avec une nouvelle augmentation du personnel des services travaillant pour l'armoment de 36% chez Siemens (ce qui va de pair avec une nouvelle augmentation de 36% chez Siemens (ce qui va de pair avec une nouvelle augmentation de 36% chez Siemens (ce qui va de pair avec une nouvelle augmentation de 36% chez Siemens (ce qui va de pair avec une nouvelle augmentation de 36% chez Siemens (ce qui va de 36% chez Siemens (ce qui va de pair avec une nouvelle augmentation de 36% chez Siemens (ce qui va de pair avec une nouvelle augmentation de 36% chez Siemens (ce qui va de pair avec une nouvelle augmentation de 36% chez Siemens (ce qui va de mement, de 32.000 unités. Réd.) Les sommes payées par les deux sociétés aux assurances sociales n'ent cependant augmenté que de 30% en comparaison de l'exercice précédent, ce qui prouve que l'augmentation des salaires et traitements n'a pas profité en première ligne à la grande masse des salariés, assujétis aux assurances sociales, mais que les effets de cette augmentation ont dû profiter avant tout aux employés supérieurs mieux rétribués." "Le salaire moyen pendant l'exercice 1932/33 de 1.420 marks ayant passé à 1.380 pour l'exercice 1933/34 a donc diminué de 3%".

La société Siemens s'est énergiquement défendue contre cette

manière de présenter les choses. Le "Deutsche Volkswirt" qui est en relations intimes avec le ministre de l'Economie nationale, le Dr. Schacht, a reproché aux critiqueurs de l'ignorance et de la mauvaise foi. La société Siemens avait, ainsi le journal, l'habitude d'indiquer dans son bilan le personnel de l'ensemble des entreprises, mais seulement les salaires payés par les maisons principales. En outre l'ef-fectif du personnel indiqué par un total de 110.000 au 30 septembre 1934 ne correspondait pas à la moyenne annuelle, sensiblement inférieure (de 66.002 unités). Le "Angriff" se tenait coi. 8 jours après ses publications critiques il publia soudainement (le 20 février) un article chantant les louanges des prestations sociales de la société Siemens. On ne souffle plus mot de réductions de salaires.

Docilement le journal jaune constate: "Le niveau des salaires sera en général (!) resté le même depuis 1933". Il prétend même qu'il y a eu par la suppression du chômage partiel une majoration du revenu moyen. Le "Angriff" constate "avec satisfaction" que la Société a respecté les "vieilles traditions".

Cette soumission tardive n'a pas servi à grand'chose. Le 28 février M.von Siemens a lors de l'assemblée générale de la Société encore une fois publiquement remis en place le "Angriff". Le journal du Front allemand du travail a préféré ne plus rien publier sur ce nouveau désaveu.

Nouvelles mesures coërcitives (I.T.F.) En mai 1934, la dictature nazie a limité les possibilités d'embauchage: les ouvriers qui depuis zie a limite les possibilites d'embauchage: les ouvriers qui depuis le 15 mai 1931 avaient travaillé dans une entreprise agricole, ne fûtce que pendant 52 semaines au total, ne pouvaient plus être embauchés dans les principales industries non agricoles qu'avec une autorisation spéciale de la part du bureau de placement compétent. Les employeurs pouvaient être forcés à congédier d'anciens ouvriers et employés agricoles "afin de satisfaire les besoins de l'agriculture en main-d'oeuvre pour 1934". On partait aussi du 15 mai 1931 comme date pour déterminer quels étaient les travailleurs agricoles. Cette te pour déterminer quels étaient les travailleurs agricoles. Cette restriction de la liberté de mouvement des travailleurs avait été limitée pour commencer à l'année 1934, car les Nazis croyaient que dans le Troisième Reich l'amour "du sol et du sang" de la patrie ferait réaffluer en masses à la campagne les ouvriers des villes. Toutefois, après l'anéantissement des syndicats, la pression des hoberaux et des gros paysans sur les ouvriers agricoles s'est accentuée et la dictature doit avoir recours à des mesures plus rigoureuses pour empêcher la désertation des campagnes. Un décret du ler février 1935 autorise tous les bureaux de placement à éloigner des professions non-agricoles tous les ouvriers et employés qui étaient occupés dans l'agriculture "pendant une période déterminée" avant la promulgation du décret. La longueur de la période peut donc être modifiée selon les décret. La longueur de la période peut donc être modifiée selon les besoins et on pourrait aller jusqu'à forcer aux travaux des champs tous ceux qui sont nes à la campagne. Par cette menace de restreindre davantage la liberté des ruraux de naissance, la situation des tra-vailleurs de la terre peut être avilie davantage. La parole ailée du temps de l'Empire "Qui est valet, n'a qu'à rester valet" est devenue une réalité dans le Troisième Reich,

Agitation parmi les travailleurs des auto-strades. (I.T.F.) Le 21 mars 1934, Hitler a inauguré par un discours la construction des autostrades; dans quelques semaines il pourra rouler en auto de Munich sur la nouvelle route jusqu'à sa maison de campagne près de Berchtesgaden. Il y aura de nouveaux discours. Seulement on dira peu dans ces discours des conditions de travail des 72.000 travailleurs occupés à la construction de ces routes. Non sans raisons, car les travailleurs détestent à juste titre le dur travail de faire des routes pour une armée motorisée et pour les voitures de luxe des "Führer". Beaucoup d'ouvriers aiment mieux se voir priver pendant 6 semaines du secours de chômage que de se laisser embaucher pour le travail des rou-

Contrairement aux travaux d'assistance, le travail de la con struction des routes est un "travail libre" sur lequel l'employeur peut faire (et fait d'ailleurs) des bénéfices et qui devrait au fond être rétribué selon le taux contractuel des ouvriers terrassiers qui en dé-cembre 1932 s'élevait encore à 65 pfennigs par heure. Seulement les Commissaires au travail ont dicté des taux spéciaux; le salaire noraire brut varie généralement entre 49 et 59 pfennigs, mais le revenu réel est sensiblement plus bas à cause des dépenses élevées. Vu que les distances pour se rendre au travail seraient autrement trop grandes, les ouvriers affectés à la construction des routes doivent généralement habiter des baraquements. Pour le logement et la nourriture on leur réclame une taxe spéciale qui peut s'élever selon l'installation jusqu'à 1,50 mark par jour. Les ouvriers mariés ne peuvent pas, il va sans dire, entretenir une famille du peu qui leur reste; c'est pourquoi les municipalités doivent servir des secours aux familles des ouvriers qui travaillent aux routes. Peu à peu, la coutume s'est imposée de considérer ce secours comme un sursalaire.

Les employeurs qui voulaient faire des économies n'ont rien fait pour loger décemment leurs salariés. Alors le Front allemand du travail a mis pour commencer 20 baraquements, payés avec les cotisations imposées aux membres, à la disposition des employeurs, ce qui signifiait une économie appréciable pour ceux-ci. Dans ces 20 campe-ments modèles, le logement est suffisant, mais dans les 500 à 600 autres baraquements les conditions sont indescriptibles. Généralement il y a un manque de place; les puits ne sont pas creusés comme il le faudrait, pour raisons d'économie. Les conditions hygiéniques sont mauvaises; il y a par conséquent beaucoup de malades. Dans bien des camps, la nourriture est avec cela misérable. A chaque instant il y

a des mouvements de révolte.

Les bureaux de placement envoient à ces travaux tous les chômeurs qui ont encore des titres à une allocation. De crainte d'être privés du secours-chômage, la plupart des ouvriers n'osent pas refuser le travail, mais une petite partie seulement fient bon dans les camps. Les fluctuations sont très accusées et le travail se ressent

d'une espèce de résistance passive.

La direction du service de construction des routes qui rejève d'Hitler personnellement, a l'habitude de déclarer sans broncher que toutes les notices véridiques sur la misère de ceux qui travaillent aux routes sont mensongères. A présent toutefois, le journal du ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, le "Prager Presse" publie dans son numéro du 27 février 1935, une lettre confidentielle du Président du Bureau central du placement et de l'assurance-chômage aux présidents de tous les bureaux de placement provinciaux, lettre qui confirme tous nos renseignements: "L'inspecteur général pour les services routiers allemands s'est plaint de ce qu'on emploie souvent pour les travaux de construction de routes des éléments dont l'état physique ne répond pas aux exigences que pose ce travail. par exemple embauché des ouvriers ayant besoin de traitement médical en raison d'affections de la peau. On aurait constaté en outre que souvent la bonne volonté faisait défaut chez les travailleurs embauches, nécessitant de la sorte des renvois. Il semblerait que ces mêmes ouvriers renvoyés pour leur manque de bonne volonté, auraient été remis au travail alleurs peu de temps après...

L'inspecteur général estime qu'il ne faut pas amener des chômeurs des villes sous une certaine pression (!) à accepter du travail aux auto-strades, ce qui a comme conséquence qu'après peu de jours ils quittent le travail sous un prétexte quelconque ou doivent être congédiés... On renseignerait insuffisamment d'avance les chômeurs sur les conditions de travail et de logement qui les attendent.

ce manque de renseignements donnerait lieu à du mécontentement et à

de l'agitation. Il faudrait en premier lieu destiner des camarades célibataires au travail dans des sites ne permettant pas un retour journa-lier à la maison. Quant à l'envoi à un travail éloigné qui ne permet le retour au foyer qu'à de longs intervalles, il faut en tout cas y renoncer dans le cas de chômeurs mariés. Fréquemment encore on agit à l'encontre de ces règles .

Une prudence spéciale enfin, serait nécessaire lors du placement de chômeurs n'étant pas politiquement sûrs, notamment lorsqu'ils seront logés en des dortoirs communs....Lors du placement de ces éléments, il conviendrait d'avoir soin de mélanger autant que possible à leur groupe des membres des associations de défense et des adhé-

rents au parti."

Ces précautions cependant ne peuvent pas consoler les travailleurs de leurs misérables conditions. Ces tout derniers temps précisément, on signale de nouveau de nombreuses rébellions dans les baraquements des auto-strades dans lesquelles des membres indignés du parti nazi ont joué un rôle de premier plan.

Un avertissement chrétien. (I.T.F.) Dans l'Etat corporatif chrétien d'Autriche, les syndicats chrétiens n'ont plus à présent que le droit de s'occuper des intérêts culturels des membres. C'est le syndicat unique fasciste qui a le monopole de la sauvegarde des intérêts généraux des travailleurs. Le "Gesterreichische Arbeiterzeitung", jadis le porte-parole des syndicats chrétiens d'Autriche, n'est plus aujourd'hui qu'au service du mouvement "culturel". Une partie des syndicalistes chrétiens se fait des soucis en raison de cette atteinte portée aux droits de leurs organisations. Après une année de dictature illimitée l'organe écrit (éditorial du numéro du 16 février 1935): "Nous devons le reconnaître ouvertement; dans le domaine social il faut enregistrer un recul! Les salaires ont baissé! Les nouveaux contrats collectifs sont moins favorables que les anciens! Des agissements anti-sociaux ressus-citent joyeusement!..... Ces phénomènes ne peuvent être expliqués que par le fait que la proportion entre le pouvoir du patronat et ce-lui du salariat s'est transformé au bénéfice du premier. C'est là une conséquence inéluctable des événements de février."

C'est en même temps un avertissement pour tous les ouvriers

groupés dans des organisations confessionnelles d'autres pays.

Les assurances sociales sont anéanties (I.T.F.) La dictature chrétien-ne d'Autriche projette un avilissement de toutes les assurances sociales. La première tentative a cependant échoué devant une résistance plus énergique qu'on ne l'avait attendu de la part des ouvriers et employés; le gouvernement s'est donc contenté d'une mesure provisoire. Les prestations de l'assurance-sociale aux ouvriers n'ont pas encore été atteintes; on a imposé par contre une réduction de 20% des pensions de vieillesse et d'invalidité servies aux employés pour les mois de mars, avril et mai, lorsqu'elles dépassent 120 schillings par mois. Les pensions de moins de 120 schillings par mois subissent encore une réduction de 10%. Les pensions des veuves sont réduites de 20% lorsqu'elles dépassent 60 schillings et de 10% lorsqu'elles sont au-dessous de ce montant.

Les pensions des orphelins sont réduites de manière générale de 10%. Le syndicat unique fasciste a approuvé ces réductions. Il négocie en ce moment également au sujet d'une réduction des assu-

rances ouvrières!

La fin. (I.T.F.) Depuis le ler janvier 1935, le syndicat unique fasciste détient un monopole. Les organisations chrétiennes et celles des Heimwehren ont du suspendre toute activité syndicale. La Commission centrale des syndicats chrétiens d'Autriche a uniquement le droit dorénavant de s'occuper d'institutions d'éducation ouvrière et de secours. Les syndicats des Heimwehren se sont transformés en une Association d'ouvriers et d'employés autrichiens "qui également n'est qu'une institution de secours et d'éducation.

LES OUVRIERS DES TRANSPORTS SOUS LE FASCISME .

Le tire-botte "facultatif".(I.T.F.) Malgré tous les démentis, le système des retenues sur les salaires sous la forme de versements "facultatifs" s'étend de plus en plus. Le ministre de la Propagande le Dr. Goebbels, vient à présent par exemple d'acheter, d'un commun accord avec le Commissaire pour la ville de Berlin, le Dr. Lippert, dans une région où la situation est des plus mauvaises, 23.000 tire-bottes. Les travailleurs municipaux berlinois allaient être obligés d'acheter un tire-bottes pour 51 pfennigs, qu'ils en aient besoin ou non. Il s'agit donc d'une de ces retenues "facultatives," officiellement interdites, au profit de la caisse de propagande du Troisième Reich.

Les camionneurs berlinois au service des voieries qui, immédiatement après l'incendie du Reichstag, étaient en majorité sincèrement d'avis que Hitler voulait le bien des travailleurs, ont entretemps changé d'opinion. On leur avait promis une prochaine majoration de leurs salaires; à la place de cela la gratification de Noël de 50 marks a été supprimée. Les retenues régulières pratiquées sur les salaires bruts ont augmenté; le salaire réel a sensiblement diminué. Ayant été à présent invités à s'acheter un tire-botte, il ne s'est plus trouvé aucun travailleur des voieries berlinoises à donner suite à cette invitation.

Les armateurs respectent les contrats. (I.T.F.) Le contrat réglant les salaires dans la navigation maritime allemande établit une distinction entre les assistants aux machines ayant navigué et ceux n'ayant pas de pratique maritime. Le travail des deux sortes est le même, mais un assistant qui n a pas de pratique maritime touche 24 marks de moins par mois. Après 12 mois de navigation toutefois, il entre automatiquement au bénéfice du salaire de la catégorie de ceux qui out navigué. Or, les armateurs allemands abusant du chômage, enfolent à présent des assistants ayant navigué au salaire de ceux qui n'ont pas de pratique. Formellement les armateurs respectent donc le contrat. Ils classent "seulement" l'enrôlé dans une catégorie trop basse. Le tribunal d'arbitrage pour la navigation maritime a approuré cette méthode. Il a déclaré que les armateurs ont le droit d'enrôler les assistants sans travail ayant déjà navigué au salaire de ceux qui n'ont pas de pratique maritime. L'armateur a aussi le droit de congédier l'assistant après un an, lorsque "les services de celui-ci lui paraissent insuffisants". (Sentence du tribunal d'arbitrage pour la navigation, 1934, page 39.) L'armateur peut dans ce cas enrôler un nouvel assistant "sans pratique" et économiser ainsi 288 marks de solde par an.

Comme les militaires (I.T.F.) La direction de la Société berlinoise de transports en commun a expédié (le 28 novembre 1934) à tous les dépôts une circulaire qui illustre de manière frappante la militarisation des entreprises allemandes: "Il faut hélas toujours à nouveau constater que certains agents n'ont pas le soin voulu de la propreté de leur uniforme et aussi qu'ils portent sous le col ouvert de l'uniforme un col souple ou empesé blanc ou de couleur ou même un cachenez. Il va sans dire que nous devons comme pour les militaires insister sur une tenue uniforme et nous soulignons par conséquent qu'il convient que tous les collègues portent l'uniforme fermé. Nous recommandons à nos hommes de se procurer le genre de cols dont on se sert avec succès au service militaire et nous espérons que le port de l'uniforme ne donnera plus lieu à des plaintes à l'avenir."

Autour de 15 pfennigs. (I.T.F.) On se rappelle *) qu'un agent des tramways de Stuttgart avait été condamné pour "malhonnêteté"—pour avoit soi-disant remis à un voyageur un ticket de 15 pfennigs déjà utilisé— par un tribunal national-socialiste à 10 jours de prison. Il va sans dire que cet agent a été révoqué de son emploi sans préavis. La condamnation qui donna lieu à une vive indignation parmi le personnel des tramways, n'a pas pu être maintenue. L'instance d'appel a dû acquitter l'agent "faute de preuves".

^{*)} Voir Fascisme NO 1.)